

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

\*Date de Convocation :30/03/2026

\*Date d'Affichage : 30/03/2026

\*Conseillers en exercice : 7

\*PRESENTS : 6

\*VOTANTS : 6

Vu les statuts du 11/03/1980 de la Caisse des Ecoles Publiques de Margency,  
L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 18h30 le Comité de la Caisse des Ecoles légalement convoqué,  
s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Président de la Caisse des Ecoles.

Étaient présents : Mr Thierry BRUN, Mme Floraine BONNEAUX, Mme Vanessa FISTON,  
Mr Sebastien MAUGENDRE, Madame Fabienne MAVOUNGOU, D,  
Mr Michel PLAIGNAUD.

Absente : Mme Florence FREY

Monsieur PLAIGNAUD a été élu Secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Déli.4 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA CAISSE DES  
ECOLIS DE MARGENCY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation du Budget de la Caisse des Ecoles par Monsieur Michel PLAIGNAUD, Vice-  
président de la Caisse des ecoles

Après lecture des différents chapitres ainsi que des explications données à l'assemblée  
délibérante,

Le Comité, à l'unanimité,

**DECIDE** de voter le budget primitif de la Caisse des Ecoles 2026 par chapitre de la manière  
suivante :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT****PARTIE DEPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits proposés</b>
11	Charges à caractère général	3 863,40
65	Autres charges de gestion courante	1 008,16
23	Virement à la section d'investissement	1 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>6 371.56</b>

**PARTIE RECETTES**

74	Dotations et Participations	2000,00
75	Autres Produits de Gestion Courante	1000,00
002	Excédents antérieurs reportés	3 371,56
	<b>TOTAL</b>	<b>6 371.56</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****PARTIE DEPENSES**

21	Autres matériels	2 471.63
23	Immobilisations en cours	0
1	Solde d'exécution reporté	0
	<b>TOTAL</b>	<b>2 471.63</b>

**PARTIE RECETTES**

10	Dotations Fonds divers et Réserves	0
001	Solde d'exécution reporté	971,63
21	Virement de la section de fonctionnement	1 500,00
	<b>TOTAL</b>	<b>2 471.63</b>

Le Président certifie le caractère  
Exécutoire de cet acte dès  
Sa transmission en sous-Préfecture  
Affiché le .....

Fait à Margency, le 20 avril 2026  
Le Président,  
Thierry BRUN.

